



LETTRE D'INFO DE L'APEGE DU MOIS DE MAI 2025

Madame, Monsieur, cher-es membres,

Nous venons de terminer notre assemblée générale 2025 avec un lot important d'informations. Pour tous nos membres, voici quelques nouvelles de l'APEGE qui vous sont apportées par chaque membre du Bureau, responsable d'un des dicastères représentant toutes les missions de votre association. Bonne lecture.

Yves Delieutraz, président

Le site web de l'APEGE : un lien essentiel avec nos membres

Le site de l'APEGE (www.apege.ch) représente un lien entre le Comité et nos 6300 membres. Mis à jour en principe chaque semaine, il a beaucoup évolué depuis son lancement il y a plus de sept ans. Aujourd'hui, il ne se limite plus à un simple espace d'information. Il vous permet aussi de :

- Réserver des billets de théâtre ou de concert à un tarif préférentiel
- Vous inscrire aux conférences et excursions proposées
- Régler vos paiements directement en ligne par carte bancaire.

Cette solution, moderne, très appréciée, a nécessité un important travail de mise en place. Nous nous efforçons toutefois de contenir les coûts liés à la digitalisation de l'association. Le site est en effet essentiellement géré par des bénévoles - Jean-Luc Schorer et moi-même - avec l'appui ponctuel d'un informaticien qui y consacre une dizaine d'heures par mois. Une rubrique d'aide en ligne est disponible sous l'onglet « informatique » pour vous accompagner si nécessaire.

Dernièrement, la page d'accueil a été repensée afin d'offrir une navigation plus fluide. Vous y trouverez désormais :

- Les actualités de l'association, accessibles depuis l'onglet « Accueil ».
- La section « Bon à savoir », qui rassemble des infos pratiques : alertes de la police, offres de transport, événements à venir à destination des aîné-es et autres sujets d'intérêt pour nous.

Depuis le début de l'année, le site de l'APEGE a déjà enregistré de nombreuses « visites ». Nous espérons qu'il vous sera utile et restons à votre écoute pour toute suggestion d'amélioration.

Robert Gurny, responsable de la gestion du site.

13^{ème} rente AVS : quel financement à long terme ?

Quelques nouvelles selon nos infos à mi-mai.

La 13^{ème} rente sera versée à fin 2026. Le coût est d'environ 4,2 milliards. Si, à court terme, le financement est assuré, reste à résoudre le problème du financement à long terme. Dans un premier temps, le Conseil fédéral (CF) a proposé d'augmenter les cotisations salariales et éventuellement la TVA. Les syndicats y étaient favorables, mais pas les milieux patronaux. La deuxième solution du CF : augmentation de la TVA de 8,1% à 8.8% et diminution de la

participation de la Confédération de 20,2% à 19,5%. Le Parlement devait décider à la fin de la session de ce printemps, mais ça n'a pas été le cas. Le travail se poursuit au sein des commissions compétentes des deux Chambres, puis le Parlement décidera. À savoir : toute augmentation de la TVA sera soumise à un vote populaire.

Une surprise : le parti socialiste et le Centre se rejoignent. Selon l'initiative de ce dernier, les couples mariés bénéficieraient, non plus d'une rente plafonnée à 150%, mais de deux rentes complètes, comme les couples non mariés. Le coût est de l'ordre de 4 milliards, qui viendraient s'ajouter aux plus de 4 milliards pour la 13^{ème} rente AVS. En échange, Le Centre fait une concession au parti socialiste et aux syndicats en acceptant de ne pas se limiter à l'augmentation de la TVA, mais d'augmenter aussi les cotisations salariales. Le parti socialiste propose une augmentation progressive de la TVA et des cotisations salariales. Le parti libéral-radical est favorable à la suppression du plafonnement des rentes pour les couples mariés, mais veut supprimer quelques dispositions, dont le supplément pour les veuves et veufs ainsi que le partage des revenus. Ainsi on devrait trouver un compromis qui aurait une chance de succès en vote populaire !

Une nouveauté : le 14 mai dernier, le CF a fixé les 1^{res} orientations pour stabiliser et moderniser l'AVS en 2030 : pas de changement pour le financement, soit les cotisations salariales et la TVA ... mais incitation à travailler après 65 ans !

Affaire à suivre, l'APEGE continuera à vous tenir au courant du suivi du financement de nos rentes. À noter enfin qu'il y aura aussi à l'avenir des discussions futures sur les caisses de pension, à la suite du refus de la loi sur la formation professionnelle (LPP21) en automne 2024. À ce jour, lors d'une récente séance à Genève entre syndicats et associations proches, nous avons appris qu'il y aurait une quinzaine de projets !

Robert Pattaroni, responsable des relations avec la CPEG

Les comptes 2024 et le budget 2025

La trésorière nous rassure : les finances de l'APEGE se portent bien ! Au 31 décembre 2024, notre fortune totale dépassait les 390'000 CHF. Même si l'exercice affiche une perte d'environ 10'000 CHF, celle-ci reste largement absorbable.

Les cotisations qui s'élèvent à 85'000 CHF ainsi que les dons avoisinant les 11'000 CHF sont en légère baisse par rapport à l'année précédente. La nette augmentation du nombre d'adhésions enregistrée en ce début d'année 2025 devrait nous permettre de compenser la perte de membres et de stabiliser notre revenu à un niveau plus élevé.

Nous avons réalisé deux placements à terme auprès de la BCGE qui nous ont rapporté plus de 3'700 CHF, mais malheureusement ce type de placement n'est aujourd'hui plus rentable.

Nous constatons aussi une hausse continue des frais d'impression et d'affranchissement ainsi qu'une augmentation des frais liés à la digitalisation. Comme nous l'avions budgétée, la fête des 10 ans nous a demandé un investissement financier. C'était une dépense exceptionnelle pour les festivités du 10^{ème} anniversaire de l'APEGE. Mais comme on dit, quand on aime, on ne compte pas ! Et, selon tous les retours qui nous sont parvenus, cette fête fut un vrai succès pour les membres présent-es. À noter que pour anticiper de futurs événements festifs, nous avons décidé de provisionner 1'000 CHF chaque année pour un prochain anniversaire.

Le budget prévisionnel pour 2025 reste proche de celui de 2024, avec une perte estimée à près de 14'000 CHF sur un chiffre d'affaires avoisinant les 105'000 CHF. La cotisation annuelle reste inchangée à 15 CHF.

Mentionnons enfin que les comptes 2024 ainsi que le budget 2025 ont été approuvés à l'unanimité lors de l'assemblée générale de mars 2025.

Annie Corsini, trésorière.

Offrir des avantages pour les membres

Un jeune retraité nous a interpellés pour savoir si l'APEGE pouvait offrir à ses membres des offres ciblées avec des achats groupés par exemple. La proposition a été commentée dans les « divers » à l'assemblée générale.

Il a été rappelé que le site de l'APEGE contenait autrefois des « avantages membres » qui regroupaient des rabais auprès de divers commerçants locaux. Cette prestation avait dû il y a deux ans être supprimée par manque d'intérêt des membres d'une part, et par la difficulté à recruter des membres volontaires susceptibles de trouver de nouvelles offres tout en vérifiant régulièrement si les propositions faites étaient toujours d'actualité d'autre part.

Cependant, le Comité apprécie quand des propositions émanant de sa base lui parviennent, comme cela a été le cas en 2024 pour le groupe « marcheurs », à l'initiative au départ d'un membre motivé, qui avec un groupe constitué de cinq personnes proposent maintenant des marches qui remportent un certain succès. C'est pourquoi le comité a jugé utile de répondre favorablement à la demande précitée, à condition qu'un petit groupe de membres motivé-es puisse se créer pour faire les recherches nécessaires en vue de présenter à nos membres des possibilités d'achats groupés dans divers domaines. Aussi, nous lançons un appel aux membres pour que les personnes intéressées s'annoncent par mail à l'adresse « secretariat@apege.ch » ou par poste à l'adresse « [APEGE, 1200 Genève](#) » afin de faire partie du groupe susmentionné. Il va de soi qu'un-e membre du comité apportera sa contribution audit groupe pour démarrer cette opération en vue d'offrir des avantages financiers pour les membres de l'APEGE.

Yves Delieutraz, secrétaire.

La gestion des membres a fait peau neuve

Cette année, nous avons effectivement changé notre système de facturation. Le transfert des données de nos membres de l'ancien système au nouveau s'est avéré difficile et a causé quelques désagréments à certains d'entre vous. Nous en sommes désolés, mais nous avons fait de notre mieux pour que cela se passe sans encombre.

Par ailleurs, nous avons été submergés par un afflux de demandes d'adhésion (445 à ce jour), ce qui nous a obligés à réorganiser notre travail et à solliciter un soutien professionnel plus important. Cet afflux était le résultat de l'appel à l'adhésion à l'APEGE, que la CPEG nous a permis de joindre à l'attestation fiscale de pension. Nous sommes ravis du succès de cette initiative. Malgré la perte importante de membres que subit notre association chaque année, nous avons pu augmenter le nombre de nos membres de moins de 6000 à 6260.

Nous vous prions de nous informer de tout changement de vos coordonnées. Nous apporterons prochainement des modifications à notre site web afin d'améliorer le processus d'inscription et de modification des coordonnées. D'ici 2 à 3 mois, vous devriez avoir la possibilité de nous signaler les changements via notre site web.

Katharina Strub, responsable de la gestion des membres

Programme des activités de culture et loisirs (C+L) pour l'automne 2025

Le groupe chargé de préparer et proposer aux membres de l'APEGE des activités C+L a le plaisir de vous présenter ci-après le programme complet pour l'automne 2025.

Comme au mois de décembre dernier, les inscriptions se feront uniquement en ligne et le paiement ne pourra se faire qu'avec une carte de crédit. Pour les membres qui ne n'ont pas d'outils informatiques à disposition, nous rappelons qu'il est possible de se rendre dans l'un des cinq « espaces de quartier » animés par des bénévoles en Ville de Genève qui vous aideront pour l'inscription et le paiement.

SPECTACLE

La Revue genevoise 2025 : le 7 octobre et le 6 novembre, au Casino Théâtre

CONCERTS

« **Send back the echo** », ensemble United String, le 5 octobre 2025.

Gabriel Fauré « Requiem » et T.-L. de Victoria « Officium Defunctorum », le 9 novembre 2025.

Chanson française et ensemble de cuivre – Ambiance doudou Noël, le 14 décembre 2025.

VISITES

Palais fédéral à Berne, visite guidée et repas, vendredi 3 octobre 2025 (la journée).

Visite du musée Voltaire aux Délices, le jeudi, 16 octobre 2025 (le matin).

Exposition unique de vitraux au Musée Ariana, le mardi 28 octobre 2025 (l'après-midi).

CERN – visite guidée à la suite du succès de la 1^e visite, le mardi 11 novembre 2025 (matin).

ATELIERS – ACTIVITÉ - CONFÉRENCE

Atelier de lecture (suite), 6 après-midis, début le 30 septembre 2025.

Groupe de Marches dans le canton de Genève, 5 sorties matin ou après-midi.

Café-Conférence N. Pernot : « Le Lac Baïkal, la perle de Sibérie », le lundi, 26 janvier 2026

Notez bien la date suivante : **LES INSCRIPTIONS SERONT OUVERTES SUR LE SITE : www.apege.ch , rubrique « Culture et Loisirs », DÈS MARDI 24 JUIN À 15H.**

Le groupe C+L espère que le programme proposé vous conviendra et, dans cet espoir, vous adresse ses meilleures salutations.

Daniela Brühlmann, responsable des activités C+L

Message du Comité aux membres

N'oubliez pas de payer votre cotisation, c'est le seul revenu de l'APEGE qui lui permet de fonctionner ! Nous encourageons toute personne, mais plus particulièrement les nouveaux et nouvelles membres à s'intéresser à l'association et à sa gestion, et à y participer activement par la suite, si cela leur plaît. Nous vous invitons à nous contacter (à l'adresse : secretariat@apege.ch ou par téléphone au 079 658 81 10 les mercredis de 14h à 16h) pour obtenir des informations et pour assister aux réunions du comité, ce qui vous permettra de découvrir le fonctionnement de l'association. Le Comité est impatient de profiter de votre expérience et de vos compétences.